

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'ADMR est une association créée après la guerre en 1945, qui fête cette année ses 60 ans d'existence. L'ADMR c'est 3200 associations locales dans toute la France, 110000 bénévoles, 64000 salariés et 370000 clients-adhérents.

Le but de l'ADMR est d'aider les personnes âgées qui veulent vivre le plus longtemps possible chez elles ; les personnes handicapées ou malades , les familles dont la maman demande a être remplacée momentanément (maternité, sortie d'hôpital, maladie etc..)

Chaque intervention à domicile implique 3 personnes :

- Le bénévole : qui écoute et évalue les besoins du client, il mobilise un intervenant et assure le suivi du service.
- Le salarié : qui réalise l'intervention auprès de la personne aidée.
- Le client-adhérent : qui exprime ce qu'il souhaite en matière de services.

Notre commune de la Balme a recours à ce service au travers de plusieurs personnes, chacun d'entre nous à la mission d'en parler autour de soi, de voir si tel ou telle personne a besoin d'aide et de contacter le bureau ADMR de Thônes au 04 50 63 13 46 ou la personne qui assure le relais pour la commune : Jeannine Contat au 04 50 02 06 54.



NOUVELLES DE LA PAROISSE

Depuis le début octobre, le regroupement des paroisses est effectif : notre secteur est devenu « La Paroisse Bienheureux Pierre Favre des Aravis » Deux prêtres se partagent la responsabilité des 12 anciennes paroisses :

- Le Père André Arnet, modérateur, résidant à Grand-Bornand.
- Le Père Dominique Brèches, résidant à Thônes.

Ils sont aidés dans cette tâche par le Père Sylvestre et le Père Dupraz résidant aux Villards, le Père Mathieu résidant à Manigod et le Père Bibollet résidant à la clusaz.

Le Père Fournier de Bellossier assure des célébrations à la maison de retraite et à la communauté des sœurs de St Joseph, rue des Clefs.

Un tableau des messes pour toutes les communautés est établi pour 2 mois et affiché dans chaque église.

Pour ce qui concerne la Balme : l'abbé Dominique dit la messe chaque jeudi matin à 9 h. Tous les 15 jours, le dimanche, une messe est célébrée et une fois par mois elle est animée par